

22.06.2012 - 10:05 Uhr

23 juin 2012: Première Journée internationale de l'ambroisie



Berne (ots) -

Le 23 juin 2012 sera la première journée internationale consacrée à l'ambroisie. Proclamée par l'«International Ragweed Society» (IRS), cette journée a pour fonction de rappeler que cette mauvaise herbe hautement allergène de la famille des Astéracées constitue un problème transfrontalier. C'est ainsi que des biologistes, des experts en agriculture et des représentants des autorités en Europe et outre-mer collaborent depuis des années à des projets et des solutions visant à enrayer une propagation de l'ambroisie. Des chercheurs suisses y participent en première ligne.

Dans le cadre de la Journée internationale de l'ambrosie le 23 juin, de nombreuses activités locales sont projetées en Suisse. La situation s'est stabilisée dans notre pays. Ce n'est pas comme il y a cinq ans, lorsque la propagation de l'ambrosie prenait des proportions menaçantes, s'étendant le long des routes mais aussi dans les gravières, les terrains agricoles, les zones urbanisées et les jardins individuels. Cette mauvaise herbe envahissante est venue sous les feux de la rampe à la faveur d'une « campagne d'arrachage » lancée par la station de recherches Agroscope et soutenue par de nombreuses organisations telles que le Centre d'Allergie Suisse aha! ou MeteoSuisse. Une obligation d'annoncer et de combattre ce fléau a été inscrite dans l'ordonnance sur la protection des végétaux (OPV) avant même les vastes mesures de lutte mises en place. Depuis lors, les nouveaux lieux de découverte doivent être annoncés. A l'époque, l'ambrosie avait été introduite notamment par l'importation de nourriture pour oiseaux ou petits animaux contaminée ou des transports de gravier ou de matériaux d'excavation. Mais comme toujours, les pollens peuvent aussi passer la frontière inaperçus en adhérant par exemple aux récoltes, aux machines agricoles ou aux véhicules.

Situation stable en Suisse

Les actions coordonnées à échelle nationale au cours des dernières années se sont avérées efficaces. Certes, l'ambrosie n'est pas complètement éradiquée en Suisse, mais les experts d'Agroscope affirment que nous contrôlons la situation. Les centres cantonaux de protection des végétaux connaissent tous les lieux où la plante est relativement fréquente, les nouveaux lieux de découverte sont de plus en plus rares. L'ambrosie reste cependant très répandue dans beaucoup de pays européens, où elle pose un problème de santé majeur. Ainsi, en Hongrie, 60 à 90% des personnes allergiques sont sensibilisées à l'ambrosie. En Italie du Nord et dans certaines régions de France, l'allergie à l'ambrosie touche près de 18% de la population. La plante fleurit d'août à octobre, est extrêmement résistante et croît également sur des sols pauvres. Elle libère des millions de grains de pollen dont de faibles quantités suffisent à déclencher des symptômes sévères de rhume des foins et d'asthme chez les personnes sensibilisées.

L'engagement de l'université de Fribourg

Depuis quelque temps, Heinz Müller-Schärer, professeur d'écologie et d'évolution à l'université de Fribourg, est engagé avec une équipe internationale de chercheurs en agronomie et en écologie dans la lutte biologique contre cette espèce envahissante. Son arme: les ravageurs de l'ambrosie. Déposés sur la plante, ces « ennemis naturels » de l'ambrosie - on y compte plusieurs espèces d'insectes - se nourrissent du pollen, des graines et des tissus de la plante ou l'empêchent de former des fleurs et donc de se multiplier. Cette méthode est déjà utilisée en Chine et en Australie.

Informations générales sur l'ambrosie:

http://www.presseportal.ch/go2/Infos_sur_L_ambrosie

Contact:

aha! Centre d'Allergie Suisse
Annelise Lundvik (responsable médias)
Tél.: +41/31/359'90'00 /40
Mobile: +41/79/351'31'66
E-Mail: annelise.lundvik@aha.ch

Medieninhalte



Plant d'ambrosie en début de floraison. (Source: Agroscope Changins-Wädenswil).
Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuits. Reproduction sous indication de source: "ots.photo/aha!"